

## **Certification en Micro-phénoménologie**

La certification en Micro-phénoménologie est une garantie de compétence dans les techniques d'entretien et d'analyse micro-phénoménologiques et leur utilisation dans un contexte de recherche. Elle est requise pour revendiquer une expertise en Micro-phénoménologie dans des conférences ou des articles présentant des résultats de recherche.

La certification est fournie par le Laboratoire de Micro-phénoménologie  
Directrice : Claire Petitmengin  
19 du vieux bourg  
19400 Monceaux sur Dordogne.

Les conditions d'obtention de la certification sont les suivantes :

- Participation à une formation à l'entretien micro-phénoménologique en présentiel ou en ligne (35 – 40 heures) donnée par un(e) enseignant(e) certifié(e).
- Participation à une formation à l'analyse micro-phénoménologique en présentiel ou en ligne (35 – 40 heures) donnée par un(e) enseignant(e) certifié(e).
- Soumission d'un entretien auto-évalué (filmé, transcrit), satisfaisant au moins 70% des critères de qualité, à l'aide de la grille d'évaluation fournie à cet effet.
- Soumission d'une analyse spécifique satisfaisant au moins 70% des critères de qualité, à l'aide de la grille d'évaluation fournie à cet effet.
- Soumission d'un rapport de recherche utilisant les méthodes d'entretien et d'analyse micro-phénoménologiques.

## **Contenu des dossiers de candidature pour la certification en Micro-phénoménologie**

La certification en Micro-phénoménologie comporte trois étapes : 1) soumission et approbation d'un entretien micro-phénoménologique ; 2) soumission et approbation d'une analyse micro-phénoménologique spécifique ; 3) soumission et approbation d'un rapport de recherche utilisant les méthodes d'entretien et d'analyse micro-phénoménologiques.

Chacune de ces étapes est un préalable à la suivante et la certification est obtenue une fois les trois étapes franchies.

### **Etape 1 : Entretien micro-phénoménologique**

Le dossier de candidature pour cette étape doit inclure les documents suivants :

- Brève description du contexte, y compris de la question de recherche guidant l'entretien.
- Enregistrement audio ou vidéo de l'entretien. La durée maximale de l'entretien doit être d'une demi-heure.
- Transcription de l'interview au format Word. Le format de la transcription doit suivre les

conventions de transcription présentées dans la formation à l'entretien. La transcription doit inclure les commentaires critiques du candidat, basés sur la fiche d'auto-évaluation fournie lors de la formation à l'entretien.

- Fiche d'auto-évaluation remplie au format Word.

L'entretien micro-phénoménologique est évalué par le comité de certification et des commentaires sont fournis. Pour que le candidat puisse poursuivre le processus de certification, l'entretien doit remplir 70% des critères de qualité présentés dans la fiche d'évaluation.

Si l'entretien n'atteint pas les 70 % requis pour être approuvé, un feedback est donné au candidat pour l'aider à améliorer ses compétences en matière d'entretien, et le candidat est invité à soumettre un autre entretien.

Dans le cas où ce deuxième entretien n'atteindrait pas 70% des critères de qualité, le candidat est invité à suivre le module de formation à l'entretien en tant qu'auditeur, avant de soumettre une nouvelle candidature.

## **Etape 2 : Analyse micro-phénoménologique spécifique (environ 1500 mots)**

Le dossier de candidature pour cette étape doit inclure les documents suivants :

- Si l'analyse porte sur un entretien différent de celui soumis à l'étape 1, brève description du contexte, y compris de la question/thème de recherche guidant l'analyse.
- Représentation graphique de la ou des structure(s) diachronique(s) spécifique(s), structure(s) synchronique(s) et lignes dynamiques possibles de l'expérience, accompagnées de leurs descriptions textuelles respectives.
- Définition des principales catégories diachroniques et/ou synchroniques et leur illustration à partir de quelques extraits significatifs d'entretiens.
- Description du processus d'identification des principales structures.
- Auto-évaluation de l'analyse spécifique à l'aide de la grille d'évaluation prévue à cet effet.

L'analyse micro-phénoménologique spécifique est évaluée par le comité de certification et des commentaires sont fournis. Pour que le candidat puisse continuer le processus de certification, l'analyse doit remplir 70% des critères de qualité fournis dans la fiche d'évaluation.

Dans le cas où l'analyse n'atteint pas les 70% requis pour être approuvé, un feedback est fourni pour aider le candidat à améliorer ses compétences en analyse micro-phénoménologique, et le candidat est invité à soumettre une autre analyse spécifique.

Dans le cas où cette deuxième analyse n'atteindrait pas 70% des critères de qualité, le candidat est invité à suivre le module de formation à l'analyse en tant qu'auditeur, **avant de soumettre une nouvelle candidature.**

## **Etape 3 : Travail de recherche**

Le dossier de candidature pour cette étape doit inclure les documents suivants :

1. Introduction (environ 500 mots)

- Présentation et brève problématisation de la question de recherche.

## 2. Conception de la recherche (environ 250 mots)

- Description du protocole expérientiel d'entretien : nombre de participants et d'entretiens (l'analyse doit être effectuée sur au moins trois entretiens réalisés avec des personnes différentes), cadre et durée des entretiens, expérience évoquée ou provoquée, question(s) de recherche principale(s) ou thème guidant l'entretien, etc.

- Description du focus de l'analyse (par exemple, l'accent est-il mis sur des aspects diachroniques ou synchroniques spécifiques et pourquoi).

## 3. Analyse générique (environ 1000 mots)

- Représentation graphique de la ou des structures diachroniques et/ou synchroniques génériques et/ou des lignes dynamiques d'un ensemble d'expériences, accompagnées de leurs descriptions textuelles respectives.

- Définition des principales catégories génériques diachroniques et/ou synchroniques et leur illustration à l'aide de quelques extraits significatifs d'entretiens.

- Description du processus d'identification des principales structures.

## 4. Discussion (environ 500 mots)

- Description et discussion des principaux résultats.

- Discussion méthodologique : la méthodologie a-t-elle contribué à répondre à la question de recherche et pourquoi; possibles défis méthodologiques posés par l'utilisation de l'entretien micro-phénoménologique dans le contexte particulier de la recherche, etc.

- Limites possibles et pistes de recherche futures.

## 5. Références

## 6. Annexes

- Annexe 1 : Formations et expérience en Micro-phénoménologie

- o Formations en Micro-phénoménologie : dates, enseignant et format (en ligne ou en présentiel).

- o Expérience en Micro-phénoménologie : participation à des groupes de pratique, possible participation à des projets micro-phénoménologiques, possibles publications, etc.

- Annexe 2 : Entretiens transcrits en fichier texte (Word ou autre) selon les conventions de transcription établies.

Le travail de recherche est évalué par le comité de certification et des commentaires sont fournis. Pour que la certification soit acquise, le travail de recherche doit remplir 70% des critères de qualité. Dans le cas où le travail de recherche n'atteint pas les 70 % requis pour être approuvé, un feedback est fourni pour aider le candidat à améliorer ses compétences micro-phénoménologiques, et le candidat est invité à soumettre un travail révisé.

## **Confidentialité**

Le matériel soumis pour le processus de certification n'est partagé avec personne en dehors du comité de certification, et toutes les informations qu'il contient restent confidentielles.

## **Format des documents**

Les documents doivent être envoyés dans des fichiers permettant d'inclure facilement des observations et des commentaires (par exemple, des fichiers Word pour les entretiens ou des fichiers Excel pour les analyses). Merci d'éviter les fichiers .pdf.

## **Délai**

Le processus de certification peut débuter après la formation à l'entretien ou après la formation à l'analyse. Dans les deux cas, il doit être terminé dans les cinq ans suivant la formation à l'analyse.

## **Coût**

Les frais de certification permettent de rémunérer le comité de certification pour son travail d'évaluation. Chaque étape de la candidature est payante. Ces frais couvrent l'évaluation des documents correspondant à l'étape en question (entretien, travail d'analyse ou de recherche) et d'une révision si le document soumis n'atteint pas les 70 % requis pour être approuvé. Au cas où cette révision n'atteindrait toujours pas les 70 % requis, le candidat devra s'acquitter de nouveaux frais pour soumettre une nouvelle candidature.